Procès verbal de la réunion du Conseil Municipal du 7 avril 2017

Le Conseil municipal de la Commune de SAINT-CLAUD s'est réuni le vendredi 7 avril 2017 à 20h00 dans la petite salle annexe en face de la mairie sous la présidence de Monsieur BAUDET Joël, Maire.

ORDRE DU JOUR:

- Approbation du PV du 10 mars 2017;
- Vote des taux d'imposition communaux ;
- Approbation des comptes de gestion du comptable ;
- Approbation des comptes administratifs 2016;
- Constatation de provisions pour litige (affaire RILEY).
- Vote des budgets primitifs 2017;
- Avenant n°1 Maîtrise d'oeuvre de la salle des fêtes:
- Modification des statuts de la fourrière suite aux fusions de communautés de communes ou d'agglomérations ;
- Pouvoirs de police du Maire ;
- Etude aménagement du bourg ;
- Questions diverses:

Présents: Mmes DERRAS Michèle, JOLY Paulette, TABEAUD Laurence, O'SULLIVAN Sylvie,

BRISARD Sylviane

MM. BAUDET Joël, DUBUISSON Pascal, GODINEAU Thomas, RYCKEBUS Thierry,

DUCOURET Philippe

Absents excusés: Mmes PINET Laurence, TIJOU Mathilde, FRETILLERE Thierry, DUCHAMBON

Sébastien, GILLARDEAU Michael

Pouvoirs: M. DUCHAMBON Sébastien à M. GPODINEAU Thomas

Mme PINET Laurence à M. DUBUISSON Pascal

Madame JOLY Paulette a été désignée secrétaire de séance.

I. Approbation du compte rendu du conseil municipal du 10 mars 2017

Aucune observation Adopté à l'unanimité

II. Vote des comptes de gestion 2016 du trésorier

- 1. Service général Commune
 - Adopté à l'unanimité
- 2. Service assainissement
 - Adopté à l'unanimité
- 3. CCAS
 - Adopté à l'unanimité
- 4. Lotissement
 - Adopté à l'unanimité

III. Vote des comptes administratifs 2016

- Melle ROUDEAU présente les comptes administratifs 2016
- M. BAUDET sort de la séance lors du vote

COMMUNE	RECETTES	DEPENSES	Résultat de l'année (Rec-Dép)	l'année REPORTE		DEPENSES ENGAGEES	RECETTES ATTENDUE S	TOTAL
Section Investissement	277 182.22	156 929.98	120 252.24	93 053.63	213 305.87	- 308 555.81	121 018.62	25 768.68
Section Fonctionnement	954 094.10	772 957.66	181 136.44	60 845.11	241 981.55			241 981.55
		267 750.23						

Accepté à l'unanimité

ASSAINISSEMENT	RECETTES	DEPENSES	Résultat de l'année (Rec-Dép)	EXCEDENT REPORTE 2015	Résultats 2016	DEPENSES ENGAGEES	TOTAL
Section Investissement	88 423.28	23 433.12	64 990.16	139 775.98	204 766.14		204 766.14
Section Fonctionnement	74 029.39	57 856.76	16 172.63	30 697.91	46 870.54		46 870.54
						TOTAL	251 636.68

Accepté à l'unanimité

	LOTISSEMENT	RECETTES	RECETTES DEPENSES		DEFICIT REPORTE 2015	EXCEDENT REPORTE	Résultats 2016	
	Section Investissement	34 330.44	0	0	34 330.44		0	
	Section Fonctionnement	34 330 44 34 330 54		- 0,10		0.10	0	
TOTAL								

Accepté à l'unanimité

IV. Vote des taux d'imposition communaux 2017

Monsieur BAUDET Joël expose que le budget pour l'année 2017 s'établit en dépenses et en recettes, pour le fonctionnement à 938 905.55 euros et pour l'investissement à 1 050 814.82 euros en dépenses et en recettes avec recours à l'augmentation des taux des impôts communaux,

Il propose de ne pas augmenter les taux d'imposition des quatre taxes locales pour l'année 2017.

- 16.50 %: taxe d'habitation- 18.50 %: taxe foncière bâti- 55.70 %: taxe foncière non bâti

- 20.30 %: taxe CFE

Adopté à l'unanimité.

V. Vote des budgets primitifs 2017

BUDGET ASSAINISSEMENT 2017

Résultats N-1(2016) : Fonctionnement : + 46 870.54 € Investissement : + 204 766.14 €

	RECETTES		DEPENSES			
Į	DE FONCTIONNEMEN	T	DE FONCTIONNEMENT			
FONCTIONNEMENT	excédent reporté N-1: Amortissement: Redevances: Redevance modernisation: Prime épuration:	26 870.54 6 203.89 48 000.00 7 100.00 8 000.00 96 174.43	Charges générales : Charges personnel : Reversement redevance Ag : Amortissement : Intérêts prêts : Autres charges : 023 AUTOFINANCEMENT :	40 900.00 9 000.00 7 000.00 21 526.21 3 025.19 4 500.00 10 223.03 96 174.43		
	RECETTES		DEPENSES			
	D'INVESTISSEMENT	•	D'INVESTISSEMENT			
INVESTISSEMENT	excédent reporté N-1 : 021 AUTOFINANCEMENT : 1068 EXCEDT FONCTIONNEMT : Amortissement : Subvention Département: Virement compte : Emprunt :	204 766.14 10 223.03 20 000.00 21 526.21 18 271.11 37 828.80 188 717.40 501 332.69	Capital prêts: Amortissement: Etude travaux: Virement compte: Travaux réseau:	8 600.00 6 203.89 27 100.00 37 828.80 421 600.00 501 332.69		

Adopté à l'unanimité.

BUDGET GENERAL COMMUNE 2017

Résultats N-1 (2015) : Fonctionnement : + 241 981.55 €

Investissement : + 213 305.87 € (avec 308 555.81 € de dépenses et 121 018.62 € recettes engagées)

	DECETTES		DEPENSES				
H	RECETTES DE FONCTIONNEMENT	n					
Ž	DE FONCTIONNEMENT	L	DE FONCTIONNEME	N I			
FONCTIONNEMENT			CHARGES GENERALES :	358 335.55			
	excédent reporté N-1 :	86 981.55	Charges personnel:	460 300.00			
	Remboursement personnel:	12 412.00	Autres charges :	91 995.00			
Ĭ	Produits des services :	50 500.00	Intérêts prêts :	4 200.00			
Ç	Impôts:	429 768.00	Provisions:	20 000.00			
O	Dotations :	359 244.00	023 AUTOFINANCEMENT :	4 075.00			
<u> </u>		938 905.55		938 905.55			
	RECETTES		DEPENSES				
	D'INVESTISSEMENT		D'INVESTISSEMENT				
	excédent reporté N-1 :	213 305.87	Capital prêts :	46 400.00			
	Recettes Attendues (Eglise)	121 018.62	Dépenses Engagées (Eglise s. d. fêtes	.) :308 555.81			
M	021 AUTOFINANCEMENT :	4 075.00	Frais d'étude FREDON TRAME V B				
SE	1068 EXCEDT FONCTIONNEMT :	155 000.00	Voirie	35 000.00			
INVESTISSEMENT	FCTVA + taxe aménagement :	9 000.00	Eglises:	980.00			
\mathbb{S}	Subventions:	9 845.00	Salle des fêtes :	195 528.59			
M	Subventions SDF Eglise city stade	115 977.70	City stade:	70 100.00			
	Emprunt:	68 142.21	Matériel informatique	5 000.00			
	Opération patrimoniales	<u>354 450.42</u>	Divers	16 600.00			
		1 050 814.82	Opération patrimoniales	<i>354 450.42</i>			
				1 050 814.82			

Adopté à l'unanimité.

Monsieur le Maire informe que pour faire face au coût du fonctionnement de la piscine, redevenu communal depuis le 1^{er} avril 2017, il étudie toutes économies pouvant être réalisées.

- Annulation du contrat de la balayeuse avec la société STPR ;
- Etat des lieux de l'éclairage public avec une diminution des plages de fonctionnement
- Diminution du nombre d'intervenants dans le cadre des activités périscolaires....

VI. Mise en vente de la Trésorerie

Monsieur le Maire rappelle que depuis le 1^{er} janvier 2017 le bâtiment communal qui abrité la trésorerie de SAINT-CLAUD est vacant.

D'autre part, la Communauté de Commune de Charente Limousine a redonné le fonctionnement de la piscine de ST CLAUD à la commune.

Afin de faire face aux travaux d'investissement de la piscine, il propose donc de mettre en vente la trésorerie, dont l'entretien alourdirait lui aussi le budget communal.

Pour: 11 abstention: 1

VII. Constatation de provisions pour litige (affaire RILEY).

Monsieur le Maire rappelle qu'en 2009 la commune a réalisé des travaux sur une grange appartenant à M. et Mme RILEY afin de réaménager la rue Victor Hugo. En contrepartie d'une bande de terrain la commune a reconstruit un mur de clôture et le mur de façade de ce bâtiment.

Début mai 2013 un arbalétrier de l'une des fermes de la grange s'est rompu provoquant l'effondrement d'une partie de la toiture. Monsieur et Mme RILEY ont mis ces dégradations au compte des travaux réalisés par la mairie et ont fait procéder à une expertise le 2 juin 2014. Une contre expertise a eu lieu avec une dernière réunion le 28 avril 2016.

L'affaire étant toujours en cours il propose de provisionner un montant de 20 000€ au compte 6875.

Accepté à l'unanimité

Monsieur Thierry FRETILLERE arrive et prend part aux délibérations.

VIII. Avenant n°1 Maîtrise d'œuvre de la salle des fêtes;

Monsieur le Maire expose que Mme PEROT, architecte, lui a transmis un avenant n°1 compte tenu des travaux complémentaires sollicités en phase d'avant-projet définitif.

Le montant de celui-ci s'élève à 4 030.50 € soit 4 836.60 € TTC pour un nouveau montant de marché à 38 600.50 € H.T (46 320.60 € TTC).

Accepté à l'unanimité

IX. Modification de statuts. Fourrière

Monsieur le Maire présente aux membres du conseil municipal, le projet modificatif des statuts du Syndicat mixte de la fourrière approuvé par le conseil syndical lors de sa séance du 9 février 2017.

Celui-ci porte exclusivement sur la réécriture des articles 6.03 et 6.04 du fait des fusions de communautés de communes ou d'agglomération intervenues au 1er février 2017.

Il appartient à présent à chaque assemblée des collectivités membres de se prononcer sur ces modifications de statuts.

Monsieur le Maire soumet le projet modificatif de statuts au conseil municipal

Accepté à l'unanimité

X. Pouvoir de Police du Maire

Monsieur BAUDET expose que la communauté de Communes souhaite que les pouvoirs (immeuble en péril, occupation de terrain par les gens du voyage...) de Police du Maire qui lui ont été transféré reviennent aux communes.

Il se prononce défavorablement à cette demande mais précise que si une seule commune accepte, toutes les communes devront reprendre leur pouvoir de police.

De même pour le SPANC il précise qu'il faut laisser les choses telles quelles sont, puisque actuellement les contrôles sont effectués par le personnel communautaire.

Accepté à l'unanimité

XI. Approbation du programme et de l'enveloppe de l'opération de l'aménagement du bourg.

Monsieur le Maire expose au conseil municipal le projet d'aménagement du bourg. L'aménagement doit répondre aux objectifs suivants :

- Optimiser les voies de circulation
- Aménager des espaces dédiés aux piétons
- Valoriser l'identité du bourg
- Requalifier les espaces publics dans une démarche d'aménagement globale du bourg,
- Réalisation de liaisons douces.
- Association de l'amélioration de la sécurité et de l'accessibilité à la notion de mis en valeur du paysage

		Paula Marine	Astráragement de Inploce Sodi Campi	American de la place de la Espelablique et en Pligities	Anthonomous (in his case Diagnos Prote (ii) Minimal (i phonos (i) Minimal (ii) Charleston	Anánagament da la RIETZ-depuis Fermis Paggiornication jump/la la run Bergue Fiels	Russ size in Pitachear est stra Class Gattern	Rue de Clos distince extre la rue de la Placina et la recedie	Ambagement de la rise Fernand entre Fernanssement più tue existerit et la rue fisigne Flori	Anndragement du la RE 73Y ethik Marolin	TOTAL
		ftape 1	Etape 2	Elape 3	Clape 4	Ciape 5	Etape 6	Etape 7	Etape 8	Etape 9	
STIN	MATION DES TRAVAUX										-
	Travaus préparacetres		60 375	41 530	44 960	59 500	12 200	13 600	13 000	28 950	274 115
- 1	times		38 500	33 600	13 350	32 650	10 850	15 300	2 500	34 000	180 750
ı	Borduration, calcaire	14.7	142 750	72.450	33 900	162 200	21 540	22 500	18 280	44 000	517 620
- [Signativation, mobilier urbain	-	8 000	5 700	5 600	12 300	10 700	10 000	5 400	12 200	69 900
- 1	Resiliements	20	160 000	68 400	40 000	146 000	54 550	16 000	12 350	44 900	542 200
- 1	Plantations, engagement		10 000	9 400	5 000	20 000	10 000	20 000		3 000	77 400
	SOUS TOTAL TRAVAUX		419 625	233 080	142 610	432 650	119 840	97 400	51 530	167 050	1 661 985
3%	Taux de tellisatur transcus	4.7	12.589	6 932	4 284	12 980	3.595	2.922	1 546	5 012	49 860
256	Rédition préviationnelle des prix	-	8 393	4 622	2.856	8 653	2 397	1.948	1.031	3.341	33 240
STIN	MATION DES PRESTATIONS DE S	ERVICE		A			A				
	Flan topographique	6 000			# C		- 1	-	**		6,000
- [Sondages		500	500	500	500	500	500	500	500	4 000
- [redevence archástogique	-		-		-			+		
- [frais divers at reproduction	250	250	250	250	250	250	250	250	250	2 250
	SOUS TOTAL PRESTATIONS	+ 250	750	750	250	750	750	750	750	750	13,500
STIM	MATION HONORAIRES										
	Honoraines de maltirise d'ouvers	35 000	15 000	7 000	5 000	12 000	4 000	4 000	1500	5 000	88 500
- [Coordonnateur sécurité sansé	-	400	400	400	400	400	400	400	4 300	7 300
- [Contrôleur tectrolque		400	400	-	-	-	-	+ 0	400	1 200
	SOUS TOTAL HONORAIRES	30/000	15 800	7.800	NA00	12 400	4 400	4 400	1.900	9 900	97 000
3%	Tour de totéracce des honoraires	1 050	474	234	162	372	192	120	57	297	2 910
2%	Résistion des honoraites	700	316	156	108	248	88	88	34	198	1940
MON	TANT TOTAL DE L'OPERATION										
	TOTALHI	45,000	457.946	253.574	158 321	468 053	131 202	107.678	56 852	186 548	1 859 172
2016	TOTALTIC	51.500	549 536	203,889	197.645	561 663	157 442	129 154	68 222	223.857	2231.007

Monsieur le Maire précise que l'enveloppe financière prévisionnelle de l'opération est évaluée à **1 859 172 C HT** dont **1 661 985 C HT** affectée aux travaux.

Le marché de maîtrise d'œuvre prévoit une tranche ferme comprenant le diagnostic et les avants projets de toutes les tranches optionnelles (il n'y a pas de travaux), et les 8 tranches optionnelles comprenant les études et les travaux.

Monsieur le Maire indique, par ailleurs, que la réalisation de ce programme rend nécessaire le recours à un maître d'œuvre, et précise que l'étude ne pourra se faire que sur le budget primitif 2018.

Accepté à l'unanimité

XII. Lancement procédure de reprise de concessions au cimetière communal

Monsieur le Maire demande aux membres du conseil de se prononcer sur la reprise par la commune de sept concessions dans le cimetière communal, concessions qui ont plus de trente ans d'existence et dont l'état d'abandon a été constaté.

Vieux cimetière : E53b, E 63, G60, K14, G 37b (à côté du chevalier), Narras Personne, Tombe du chevalier.

Au cours de la procédure cet état d'abandon devra être acté à deux reprises, à trois ans d'intervalle, (conditions prévues par l'article L 2223-13 et suivants du Code général des collectivités territoriales, donnant aux communes la faculté de reprendre les concessions perpétuelles et centenaires en état d'abandon).

Accepté à l'unanimité

XIII. Questions diverses;

• Tarifs piscine;

Ils seront définis lors du prochain conseil.

• Fête de Pâques

Le feu d'artifice sera tiré à Clos Gâline et la route sera fermée pour permettre aux gens de l'utiliser en toute sécurité.

• Projet éolien

Monsieur le Maire informe que la journée d'information sur le projet éolien de SAINT-CLAUD aura lieu le 13 mai toute la journée à la salle annexe de la mairie.

Aucune question n'étant soulevée, la séance est levée à 23h00.